

## Réerves de biosphère et partenariats scientifiques

### Animateurs:

- Anna Echassoux (France – Réserve de biosphère de Fontainebleau  
[a.echassoux@biosphere-fontainebleau-gatinais.fr](mailto:a.echassoux@biosphere-fontainebleau-gatinais.fr))
- Martin Price (UK) - [Martin.Price.perth@uhi.ac.uk](mailto:Martin.Price.perth@uhi.ac.uk)

### Objectifs

Dans le cadre du programme scientifique intergouvernemental MAB et conformément au Plan d'Action de Lima et aux Objectifs de Développement Durable (ODDs), les réserves de biosphère doivent être des terrains privilégiés pour l'expérimentation et la recherche en matière de développement durable.

Dans les réserves de biosphère, les scientifiques doivent promouvoir et mettre en place des partenariats avec des acteurs extérieurs au monde de la recherche pour conduire des études et travailler dans le sens d'un développement durable. Les acteurs locaux doivent être informés des priorités de recherche des scientifiques (en particulier ceux en appui aux politiques publiques) et des résultats obtenus. De même, les chercheurs – qui sont eux-mêmes des citoyens – doivent être sensibilisés aux problématiques locales et en mesure de travailler de façon interdisciplinaire.

### Attendus

Cet atelier propose une réflexion portant sur les meilleurs outils pour améliorer trois types de partenariats:

- Entre chercheurs et gestionnaires : Quelle recherche pour quelle problématique ?
- Entre chercheurs et citoyens : Comment promouvoir les sciences participatives ?
- Entre chercheurs : Comment communiquer largement sur les sujets abordés dans les RB au sein des réseaux de recherche, pour attirer de nouveaux chercheurs et constituer un réseau performant.

### Objectifs de Développement durable : 17

#### Plan d'action de Lima

- B7: Réseau interdisciplinaire actif et ouvert de scientifiques/détenteurs de savoirs partageant la vision et la mission du MAB
- A4: Accès à la recherche, à l'apprentissage pratique et aux formations en soutien à la gestion des RB et au développement durable dans les RB
- A1.4: Faire des RB des sites prioritaires/ observatoires pour mener des recherches sur le changement climatique, le surveiller, le limiter et s'y adapter, notamment en soutien de l'Accord de Paris COP21 dans le cadre de la CCNUCC
- B4.1: Créer des conditions propices à la recherche, la mise en œuvre et la surveillance collaboratives